

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 15 décembre 2021

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, au Palais de la République, ce mercredi 15 décembre 2021.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de la célébration, le 10 décembre 2021, de la Journée internationale des Droits de l'Homme, pour rappeler au Gouvernement la priorité fondamentale qu'il attache au respect des Droits humains, à travers la mise en œuvre des politiques publiques ; politiques dont les marqueurs essentiels sont l'équité, l'égalité des chances, l'inclusion sociale et le bien-être des populations.

Le Président de la République invite, dès lors, les membres du Gouvernement, à poursuivre dans l'ensemble des secteurs, les efforts de valorisation du capital humain national, dans le respect de l'Etat de droit, des principes et valeurs de la République, ainsi que de notre rayonnement démocratique historique.

Le Chef de l'Etat demande, dans cet esprit, au Gouvernement de renforcer l'encadrement, l'accompagnement, la collaboration et le suivi des structures et organisations évoluant dans les domaines des droits de l'homme.

Le Président de la République invite, à ce titre, les membres du Gouvernement à renforcer les missions, actions et moyens d'intervention du Comité sénégalais des Droits de l'Homme, structure publique inclusive, de propositions, d'orientation et de coordination des actions visant la promotion des droits humains : une identité remarquable du Sénégal à l'international.

Abordant la doctrine de gestion prévisionnelle des ressources issues de l'exploitation du pétrole et du gaz, le Chef de l'Etat réitère, au Gouvernement, toute l'importance qu'il accorde à l'exploitation optimale de ces ressources dont les recettes attendues doivent servir à accélérer l'ancrage d'une économie nationale inclusive et durable, au service des générations actuelles et futures.

Le Président de la République indique que la finalisation rapide du projet de loi portant répartition des ressources issues de l'exploitation du pétrole et du gaz, va concourir de manière innovante et avant-gardiste à la consolidation cohérente de la politique économique et financière du Sénégal.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat informe le Gouvernement, qu'il présidera, le 21 décembre 2021, une session spéciale du Comité d'Orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ), élargie aux représentants de l'opposition et de la société civile, et consacrée à ce projet de loi avant son examen au Conseil des Ministres du 22 décembre 2021.

Sur la question liée à la mise en œuvre du Programme de Modernisation et de Gestion des Marchés (PROMOGEM), le Président de la République demande, au Ministre en charge du Commerce, de prendre toutes les mesures nécessaires, en

vue de rendre opérationnel et fonctionnel tous les marchés en construction et en réhabilitation.

Poursuivant sa communication, le Chef de l'Etat revenant sur la cérémonie de réception des dignitaires et personnalités promus dans les ordres nationaux, qu'il a présidée le 15 décembre 2021, félicite, encore une fois, le Conseil de l'Ordre, le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion et toutes les éminentes personnalités distinguées et récompensées, pour leur mérite et leur exemplarité, dans tous les domaines d'activité.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat a insisté sur les points suivants :

1- la nécessité d'une amélioration de la couverture téléphonique du territoire et de la qualité de service des opérateurs de téléphonie : sur ce point, le Président de la République demande, au Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications, de prendre les mesures d'urgence nécessaires à l'amélioration significative de la couverture optimale du territoire national en réseaux de téléphonie mobile.

2- le renforcement de la supervision et de l'encadrement de l'enseignement privé au Sénégal : à ce sujet, le Chef de l'Etat demande, aux Ministres concernés (Finances et Budget, Education nationale, Enseignement professionnel, Enseignement supérieur), de tenir, dans les meilleurs délais, une séance de travail avec les mandataires de la Fédération de l'Education et de la Formation (FEF), mais aussi les associations de parents et d'apprenants (élèves et étudiants) afin d'apporter des solutions idoines aux difficultés signalées par les établissements privés.

Le Chef de l'Etat se réjouit des visites récentes dans notre pays de la Directrice générale du FMI, Madame Kristalina Georgieva, ainsi du Vice - Président de la Banque Mondiale, chargé de la Région Afrique de l'Ouest, Monsieur Ousmane Diagana. Ces visites ont été l'occasion de constater le niveau exceptionnel et la qualité des relations entre le Sénégal et les deux institutions qui se sont félicitées de la bonne tenue de nos finances publiques et de l'excellente résilience de notre économie.

Le Président de la République se félicite aussi du dernier rapport de la Fondation Mo Ibrahim, qui classe le Sénégal dans le Top 10 des meilleures performances avec la première place des pays de l'UEMOA et la troisième place des pays de la CEDEAO.

Le Chef de l'Etat se réjouit, également, de l'inscription du "Ceebu Jën", plat national sénégalais, au Patrimoine mondial immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Le Président de la République a clos sa communication par son agenda diplomatique et le suivi de la coopération.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

- Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives et instructions présidentielles;

- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur l'exécution budgétaire 2021 ;

- Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale ;

- Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur le classement du Sénégal par l'Indice Mo Ibrahim ;

- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a fait une communication sur la campagne de commercialisation arachidière ;

- Le Ministre du Tourisme et des Transports aériens a fait une communication sur la gestion environnementale de l'Aéroport international Blaise DIAGNE (AIBD) ;

- Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) a fait une communication sur le programme de modernisation des marchés (PROMOGEM) ;

- Le Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications a fait une communication sur le secteur postal et la situation du Groupe la Poste ;

- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur la stratégie de mise à disposition du foncier pour le développement des cultures fourragères.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre pour la protection des investissements entre la République du Sénégal et la Banque Arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), signé le 12 janvier 2016 ;

- Le projet de décret portant application de la loi n°2010-22 du 20 décembre 2010 portant loi d'orientation de la filière des biocarburants ;

- Le projet de décret approuvant les Statuts de Société nationale de Gestion et d'Exploitation du Patrimoine bâti de l'Etat ;

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

♣ Monsieur Oumar NIANG, matricule de solde n°104 215/A est nommé dans les fonctions de Professeur titulaire, Analyse Numérique, traitement du Signal et de l'Image à l'Ecole Polytechnique de Thiès, à compter du 1er octobre 2020.

Fait à Dakar, le 15 décembre 2021
Le Ministre des Collectivités Territoriales,
du Développement et de l'Aménagement des
Territoires, Porte-Parole du Gouvernement

Oumar GUEYE